

À la séance régulière des membres du conseil de la Ville de La Sarre tenue le 10 janvier 2017, à 19 h 30 en l'endroit habituel et où sont présents le maire, monsieur Normand Houde, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers Renée Thiboutot, Rita B. Barrette, Yves Dubé, Richard Mailloux, Sébastien Bélisle et Louis Côté formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Normand Houde.

Étaient également présents : madame Isabelle D'Amours, directrice générale et greffière; monsieur Richard Michaud, directeur des travaux publics; monsieur David Poirier, directeur de l'urbanisme; madame Valérie Schoeneich, trésorière; monsieur Luc Goudreau, directeur du Service de prévention des incendies; monsieur Dave Bélanger, surintendant aux travaux publics et madame Valérie Fournier, secrétaire.

2017-001 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

2017-002 Les procès-verbaux de la séance régulière du 6 décembre 2016, ainsi que des séances spéciales du 12 décembre 2016 (dont la séance spéciale du budget) ayant été préalablement transmis aux membres du conseil, il est proposé par le conseiller Louis Côté, appuyé par le conseiller Sébastien Bélisle et résolu que les procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

2017-003 Il est proposé par la conseillère Renée Thiboutot, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu que soit approuvée pour paiement la liste des comptes payés et à payer au 31 décembre 2017, au montant de 783 987,42 \$.

Afin de répondre à une demande d'un citoyen lors d'une précédente séance, Madame Isabelle D'Amours, directrice générale, présente le détail des coûts engagés par la Ville dans l'aménagement du parc industriel pour le projet des Maisons Nordique. Le conseil précise que les entrepreneurs désirant s'installer dans le parc industriel peuvent obtenir de l'aide de la Ville et les invite à venir les rencontrer pour présenter leurs projets.

2017-004 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 01-2017 intitulé : *Règlement décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières, générales et spéciales et des autres compensations pour l'année 2017.*

2017-005 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 02-2017 intitulé : *Règlement modifiant le règlement n° 15-2016 afin d'augmenter la période de remboursement de l'emprunt* (pour la réfection des toitures de l'aréna, section patinoire, et de l'hôtel de ville).

2017-006 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 03-2017 intitulé : *Règlement modifiant le règlement n° 04-2016 afin d'augmenter la période de remboursement de l'emprunt* (pour l'achat de machinerie et d'équipement).

2017-007 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 04-2017 intitulé : *Pour autoriser l'emprunt d'une somme de 280 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne et équipement de déneigement.*

2017-008 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 05-2017 intitulé : *Règlement sur le programme de subvention relatif à l'installation de dispositifs antirefoulement résidentiels.*

2017-009 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 06-2017 intitulé : *Programme incitatif pour la construction de maisons neuves.*

2017-010 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'adopter le règlement n° 07-2017 intitulé : *Règlement de tarification pour les secteurs des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire.*

2017-011 AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté un règlement modifiant le règlement n° 09-2008 sur la régie interne des séances du conseil municipal.

2017-012 AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté un règlement créant un fonds de roulement.

2017-013-01 AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté un règlement d'emprunt pour le développement domiciliaire des « petites maisons ».

2017-013-02 AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté un règlement d'emprunt pour le développement domiciliaire « Domaine Gabriel Aubé ».

Les membres du conseil prennent connaissance des soumissions pour la fourniture de sulfate ferrique pour l'année 2017. Les soumissions reçues et conformes sont les suivantes :

<u>Soumissionnaire</u>		<u>Montant</u>
Kemira	250 \$/tonne	77 608,13 \$
Chemtrade	223 \$/tonne	69 226,45 \$

2017-014 Il est proposé par le conseiller Louis Côté, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu de retenir la soumission de Chemtrade, au montant de 223 \$/tonne (69 226,45 \$).

2017-015 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'accepter la soumission de Radium inc. pour la conception d'un nouveau site web, au montant de 18 700 \$ (taxes en sus).

Madame Véronique Bernier Labonté est par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, le document susmentionné.

2017-016 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu de confirmer la réalisation des travaux pour l'amélioration du chemin de la Calamité.

2017-017 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'autoriser le survol à basse altitude par les Forces armées canadiennes dans le cadre des activités du 100^e du 28 juin au 2 juillet 2017.

- 2017-018 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'autoriser la trésorière, Valérie Schoeneich, à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, tout document relatif au transfert des comptes « Services de cartes Desjardins » et « Netbanx » de la Commission des loisirs de La Sarre au nom de la Ville de La Sarre.
- 2017-019 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu que madame Isabelle D'Amours, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis dans le cadre du dépôt et du suivi des demandes de subvention auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).
- 2017-020 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'approuver la lettre d'entente du syndicat SCFP local 1390, concernant la rémunération du poste de garde sur semaine aux travaux publics.
- 2017-021 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'autoriser Marie-Pier Anglehart et David Poirier à délivrer des constats d'infraction dans le cadre de leurs fonctions à titre d'inspecteurs municipaux.
- 2017-022 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par le conseiller Louis Côté et résolu d'approuver la servitude de tolérance à intervenir entre la Ville de La Sarre et madame Liette Lafontaine Burrows, concernant les empiétements de la remise (incluant son toit) et de la clôture situés au 139 2e Rue Est (lot 3 542 822 cadastre du Québec), dans la ruelle (lot 3 544 210).
- Le maire, monsieur Normand Houde, est par la présente autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, le document susmentionné.
- 2017-023
- CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques a été élaborée et adoptée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises, qui regroupe notamment des représentants des bibliothèques publiques, scolaires, collégiales, universitaires et spécialisées au Québec;
- CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques du Québec a été adoptée par l'Union des municipalités du Québec;
- CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques du Québec a été déposée à l'Assemblée nationale par le ministre de la Culture et des Communications du Québec, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, monsieur Luc Fortin, le 19 octobre 2016;
- CONSIDÉRANT que la Déclaration identifie les bibliothèques comme étant des carrefours d'accès à l'information, à la documentation et à la culture, des centres d'apprentissage et de soutien à la recherche, des espaces d'appropriation et d'usage technologique, des leviers socio-économiques, des lieux de rencontres et d'échanges, des lieux de médiation et de développements culturels;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Thiboutot, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'entériner la Déclaration des bibliothèques du Québec.
- ATTENDU QUE les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest désirent, dans un premier temps, dresser l'état de situation quant à l'opportunité de mettre en commun une partie ou l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie;

ATTENDU QU'à cette fin, il y a lieu d'établir un diagnostic sur l'offre de service en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QUE ce premier mandat requiert l'expertise d'un professionnel pouvant établir différentes valeurs et données comptables;

ATTENDU QUE, suite à la réalisation de ce premier mandat, différents scénarios visant à modifier ou non le modèle organisationnel des services incendie pourront être élaborés;

ATTENDU QUE ce un deuxième mandat requiert l'expertise d'un professionnel détenant une expérience variée au sein de services incendie et plus spécifiquement en matière de modèle organisationnel des services incendie;

ATTENDU QUE tout modèle proposé est à titre d'élément d'aide à la prise d'une éventuelle décision;

ATTENDU la compétence exclusive des municipalités en la matière;

2017-024 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu que :

Le conseil de la Ville de La Sarre autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à procéder à des appels d'offres pour les fins des mandats ci-haut précisés pour et au nom de la municipalité.

2017-025 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'approuver la révision budgétaire 2016 de l'Office municipal d'habitation de La Sarre.

2017-026 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu d'approuver le budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de La Sarre.

CONSIDÉRANT la demande du député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, monsieur Guy Caron, pour mettre fin à la taxe injuste appliquée lors de transferts d'entreprises familiales, qui sera débattu à l'automne 2016;

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-274 vise à faciliter le transfert des PME, des fermes familiales ou des sociétés de pêche entre les membres d'une même famille;

CONSIDÉRANT que le projet de loi permettrait aux propriétaires et aux acheteurs d'une même famille de profiter des mêmes droits privilèges que dans le cadre d'une transaction entre personnes non apparentées;

CONSIDÉRANT qu'au Canada, lorsqu'un parent vend son entreprise à un membre de sa famille, la différence entre le prix de vente et le prix payé à l'origine est considérée comme un dividende. S'il vend son entreprise à une personne sans lien de dépendance, elle est considérée comme un gain en capital;

CONSIDÉRANT que le régime de transfert familial est très désavantageux, puisqu'il n'inclut pas le droit à une exemption à vie et que le transfert est plus lourdement imposé;

2017-027 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par la conseillère Rita B. Barrette et résolu d'appuyer le projet de loi C-274 dans le but de faciliter le transfert de petites entreprises ou de sociétés agricoles ou de pêche entre les membres d'une famille.

2017-028 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par la conseillère Renée Thiboutot et résolu d'autoriser les adhésions suivantes :

- UMQ et Carrefour du capital humain : 9 484,52 \$
- Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) : 1 053 \$
- Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) : 350 \$
- Réseau Les arts et la Ville : 200 \$
- Association québécoise du loisir municipal : 372 \$
- Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives : 235 \$
- Association des responsables aquatiques du Québec : 248 \$
- Portail Québec municipal : 750 \$
- Carrefour Action municipale et famille : 152 \$
- Association des bibliothèques publiques du Québec : 375 \$
- Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue : 25 \$
- Conseil de la culture : 60 \$
- Fondation Ville et village d'art et de patrimoine : 200 \$
- Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue : 235 \$
- Regroupement des bibliothèques publiques Abitibi-Témiscamingue : 750 \$
- Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis : 423 \$
- Société des musées du Québec : 450 \$
- Société de sauvetage : 129 \$
- Spectour : 450 \$

2017-029 Il est proposé par la conseillère Renée Thiboutot, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'octroyer un montant de 2 000 \$ à l'organisation du *Ice Challenge*.

2017-030 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu d'autoriser monsieur Vincent Fluet et madame Kim Beaugard-Lepage à acquérir le terrain n° 5 038 627 adjacent au terrain dont ils sont propriétaires sur la rue Haché (n° 5 038 626) dans le but de les fusionner pour y construire leur maison.

2017-031 Il est proposé par le conseiller Sébastien Bélisle, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu d'accepter la demande de collaboration de la Troupe À Cœur ouvert pour la création d'un spectacle musical du temps des Fêtes, relativement à la promotion de l'événement, au prêt de la salle et des techniciens. Une entente sera conclue ultérieurement afin de convenir des modalités.

2017-032 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'autoriser la modification du protocole d'entente avec la Cité étudiante Polyno.

Le maire, Normand Houde, ainsi que la directrice générale, Isabelle D'Amours, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, le document susmentionné.

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Alain Aubé, qui quittera son poste d'opérateur de machinerie lourde aux travaux publics le 13 janvier 2017;

CONSIDÉRANT le travail consciencieux de celui-ci
et son dévouement à l'égard de la Ville pendant près de 29 ans;

2017-033

EN CONSÉQUENCE, il est proposé unanimement et
résolu;

QUE le conseil souligne le travail réalisé par monsieur Aubé, lui offre ses
remerciements et lui souhaite une heureuse retraite bien méritée.

Normand Houde
Maire

Isabelle D'Amours
Directrice générale et greffière